PRÉAMBULE

Rédigé conjointement par Habiba Naffati, enseignante aux Universités de Kairouan puis de Sousse et docteure de l'Université de Provence, et Ambroise Queffélec, professeur à l'Université de Provence, le présent ouvrage participe d'un projet de recherche plus vaste sur le français parlé et écrit au Maghreb. Cette action de recherches partagées, intitulée « Inventaire des particularités lexicales du français au Maghreb » est coordonnée par A. Queffélec et s'inscrit dans le cadre du réseau « Étude du français en francophonie » de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF).

La première partie, intitulée « configurations sociolinguistiques et linguistiques », se propose, à partir de la thèse de Habiba Naffati, de présenter une synthèse originale de la situation du français en Tunisie, en s'appuyant sur les travaux existants, souvent inédits, dispersés ou d'accès difficile.

La seconde partie, plus novatrice, est un inventaire lexical des tunisismes, parallèle par la méthodologie aux travaux publiés par le réseau pour l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie : elle reprend l'inventaire développé par Habiba Naffati dans sa thèse qu'elle complète des travaux menés par Ambroise Queffélec, M'tira Ben Salah Hammal, Aïcha Gheribi et Leïla Bel- Hadi Larbi.

Les auteurs remercient les collègues qui leur ont fait part de leurs avis précieux, en particulier S. Lafage, professeur à l'Université de Paris III, Foued Laroussi, professeur à l'Université de Rouen, Salah Mejri, professeur à l'Université de Tunis, Nourredine Sraïeb, professeur à l'Université de Nancy et Hichem Skik, professeur à l'Université de Tunis.

« L'invité a emporté avec lui ses mots et leurs couleurs, ses accents et ses rythmes, sa syntaxe et ses odeurs, sa respiration et son souffle, ses images et ses métaphores, ses signes et leurs symboles, ses ciels et ses mers, ses sables et ses arbres, ses légendes et ses rêves comme cadeaux, offrandes bien modestes mais combien précieuses car elles sont son corps et sa langue, l'âme de son être, sa vie ». (Tahar Bekri, *Littératures de Tunisie et du Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 235).

« Ce travail lexicologique s'impose avec d'autant plus d'urgence que la compréhension, l'interprétation et, à plus juste titre encore, la traduction des œuvres de la richissime littérature maghrébine d'expression française souffre considérablement de l'absence de ce précieux instrument de travail que constitue un tel inventaire ». (Regina Keil, « Le français en Tunisie : aperçus et apories », in J. Pleines (éd.), *La linguistique au Maghreb. Maghreb linguistic*, Rabat, Okad, 1990, p. 208).